



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Département d'Indre et Loire
Commune de Channay sur Lathan



Aff. Page
19/09/2025

**ARRÊTÉ DE POLICE DE CIRCULATION N° 31-2025 du 19 septembre 2025
RÉGLEMENTANT LE STATIONNEMENT
Du 24 septembre 2025 à 14h au 25 septembre à 14h-Rue des Déportés
- Commune de CHANNAY-SUR-LATHAN**

LA MAIRE DE CHANNAY-SUR-LATHAN,

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée et complétée par la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982 et la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983.

VU le code de la voirie routière,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code de la route,

VU l'arrêté interministériel du 6 décembre 2011 modifiant l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et autoroutes,

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière,

CONSIDÉRANT la mise en place de containers pour la collecte de papiers le 25 septembre 2025,

CONSIDÉRANT l'impérieuse nécessité de réglementer le stationnement rue des Déportés sur les emplacements signalés,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Le stationnement sera interdit place des Tilleuls et rue des Déportés aux emplacements signalés du mercredi 24 septembre à 14h au jeudi 25 septembre à 14h.

ARTICLE 2 : Le stationnement deviendra libre dès la levée de la signalétique.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur et à chaque extrémité de l'occupation du domaine public.

ARTICLE 4 : Les contraventions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 5 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Madame la Chef du Service Territorial d'Aménagement du Nord-Ouest de Langeais,
- Monsieur le Commandant de Gendarmerie d'Indre-et-Loire et la Brigade de Savigné-sur-Lathan,
- Monsieur le Directeur Départemental des Territoires à Tours.
- Monsieur le Commandant de la CRS n° 41 à Saint-Cyr-sur-Loire,
- Monsieur le Directeur des Services Départementaux d'Incendie et de Secours – ZA « La Haute Limouillère » – 37230 Fondettes.
- Monsieur le Président du Syndicat des Transporteurs routiers du Centre.
- Monsieur le Président de la Fédération Nationale des transports de voyageurs.

à CHANNAY-SUR-LATHAN, le 19/09/2025

La maire,
Isabelle MÉLO

Pour le Maire absent

L'Adjoint,

P. NOUOT

